Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250603-2025_057_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX (4.1)

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juin à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	21
Nombre de conseillers votants :	33
Date de convocation du Conseil :	**23 mai 2025**
Date d'affichage de la convocation :	**23 mai 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINCK, IVANEZ (adjoints), Mesdames COSSARD, VUILLIOT, HUSSON, GIET, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs SIGAUD, ROBBEZ, LEVITRE, DUVILLARD, MOLINAS (conseillers).

Pouvoirs :

Mme COURT donne pouvoir à Mme HUSSON,
Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme CETTIER donne pouvoir à Mme LUZZI,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. IVANEZ,
M. DESAY donne pouvoir à M. ROBBEZ,
M. MAZET donne pouvoir à M. MOLINAS,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. PELLETIER donne pouvoir à M. DUVILLARD,
M. CADOUX donne pouvoir à M. DUNAND,
M. DANGUY donne pouvoir à M. VENARRE,
M. JUILLARD donne pouvoir à Mme CHARRE
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Véronique GILLET.

Le conseil municipal,

VU le code général de la fonction publique (CGFP), notamment l'article L313-1,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT l'annonce d'une ouverture de classe maternelle au sein du groupe scolaire des Vertes Campagnes,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois,

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'évolution du tableau des emplois, comme suit :

Création de poste
1 emploi à temps complet d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles – ATSEM Coût estimé (ATSEM principal de 2e classe) : de 39 800€ à 45 400€

- **INDIQUE** que le Comité social territorial (CST) a été informé de cette évolution du tableau des emplois,

- **INDIQUE** que le recrutement sera fait en priorité, pour les titulaires, sur le cadre d'emplois des ATSEM,

- **PRÉCISE** qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ces postes permanents pourront être pourvus par des agents contractuels de droit public sur le cadre d'emplois des adjoints techniques, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire,

- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces de nature administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250603-2025_057_DEL-DE

La secrétaire de séance,
Véronique GILLET

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 03 juin 2025.

Le maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX
01170

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10 juin 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 10 juin 2025.